

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 12 Juin 2024
18h30 Salle du conseil municipal

Présents : Stéphane Lamberger, Claude Pierrel, Dominique Méan, Richard Brusa, Christine Petitjean, Valérie Faivre, Tantely Brun, Jean Camus, Jérôme Lamonica, Delphine Vuillermoz, Carolyne Le Bonniec

Excusés : Nicolas Jacquier (pouvoir à Richard Brusa), Alexandre Adam, Caroline Médigue, Chantal Perreaut

Tantely Brun est désignée secrétaire de séance.

1. Validation du compte rendu de la séance du 12 juin 2024

Lecture du PV par Stéphane Lamberger, maire ; sans observation, le PV est validé à l'unanimité.

2. Compte-rendu des commissions communales

- **Commission Mi S'tembre** : le coût pour la Commune sera identique à celui des éditions précédentes, aux alentours de 10 000 euros. Trois fanfares et plusieurs confréries (cassis, sel, moutarde) seront présentes, ainsi que le GPPR Producteurs des Jeudi de Pays.

- **Commission Action sociale** : des échanges ont eu lieu sur plusieurs sujets : Parc du lavoir ; Repas du Bel Âge ; Souhait du Bel Âge d'un thé dansant en mars-avril, après validation des personnes du Bel Âge consultées au cours du repas du 16 novembre prochain ; Bourse au permis de conduire : la commission propose que les bénéficiaires effectuent 20 heures de travail en échange d'une aide de la Commune de 200 euros. Quatre jeunes seraient sélectionnés pour la première année, avec l'encadrement des agents et élus ; Jumelage.

- **Commission Travaux** : La plateforme en face du Super U a été balayée et sera reprise demain. La réception du chantier est prévue pour le 4 juillet.

- **Réunion avec l'équipe pédagogique de l'école primaire** : Christine Petitjean rend compte de son rendez-vous avec le personnel de l'école primaire : 87 enfants seront présents à la rentrée. Diverses demandes ont été exprimées : la pose de bandes antidérapantes dans l'escalier, la réparation d'un chéneau, le changement de verrous des toilettes extérieures. Il a aussi été demandé la présence de l'ASVP le jeudi en prévention du fait de certaines difficultés de circulation.

3. Compte-rendu des commissions intercommunales

CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) : Claude Pierrel indique qu'il est prévu la reprise de la salle du Seillon en septembre 2024, après validation des conseillers communautaires et du conseil municipal. Une attribution de compensation d'environ 500 euros sera restituée chaque année à la Commune.

4. Rénovation de la salle des fêtes – choix du maître d'oeuvre

Richard Brusa présente l'analyse des offres conduisant au choix du maître d'oeuvre des travaux de la salle des fêtes. L'offre la mieux disante est celle de l'Atelier Zou, avec un total de 88 sur 100 (coefficients : valeur technique 60 % ; valeur financière 40%) pour un montant de 139 912,50€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

5. Modification simplifiée du PLU

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'engager une modification simplifiée du PLU afin de corriger quelques points du PLU actuel.

Il cite notamment l'accès à l'EcoQuartier des Toupes en déplacements doux, l'évolution du zonage rue de la Verne afin de permettre le développement économique, sans perturber le voisinage et sécuriser le projet

de groupe scolaire sur le tènement de l'école maternelle.

Un bureau d'études sera missionné pour ce faire par la Communauté de Communes Bresse – Haute-Seille qui a désormais la compétence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

6. Mise en place d'un système de vidéo protection urbaine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

7. Plan de relance forestier France 2030

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

8. Projet d'aménagement du parc du Lavoir

Monsieur le Maire présente le projet, porté par Christine Petitjean, d'aménagement du Parc du Lavoir. Un devis a été établi par le bureau d'études Octopousse, il est présenté par Christine Petitjean. Monsieur le Maire ouvre le débat.

Richard Brusa se prononce contre, il estime qu'il vaudrait mieux financer directement de petits travaux que de payer pour une étude globale.

Valérie Faivre estime au contraire que la Commune aurait besoin d'avoir un éclairage extérieur, et de s'appuyer sur un prestataire compétent pour ce faire.

Richard Brusa répond que la Commune a un agent très compétent en jardinage.

Christine Petitjean oppose qu'il ne s'agit pas seulement de jardinage mais de prendre en compte les attentes des riverains, et qu'il est nécessaire de traiter l'aspect intergénérationnel.

Monsieur le Maire conclut en proposant effectivement d'interroger les Bletteranois, le voisinage, les usagers, pour créer ensemble le meilleur projet d'aménagement de ce poumon vert de la Commune.

Il propose de ne pas valider en l'état le devis d'Octopousse, mais de solliciter d'autre devis, notamment à l'atelier Zou et au lycée agricole de Montmorot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

9. Emprunt bancaire

Monsieur le Maire quitte la salle.

Claude Pierrel indique que la Commune avait souscrit un prêt relais de 350 000 euros, arrivé à échéance le 15 mai 2024, destiné à avancer l'argent de subventions. Or suite à une panne de Chorus, le logiciel de l'État gérant les facturations et subventions, nous n'avons pas pu honorer la dernière échéance du prêt. Claude Pierrel propose par conséquent de conclure un nouveau prêt relais pour remplacer le précédent.

Les conditions financières proposées portent sur un montant de 350 000 euros, pour une durée maximale de 6 mois. Il sera en principe remboursé avant son terme, du fait de la réception des subventions, partiellement versées à ce jour. La banque populaire nous facturera les agios bancaires au taux principal du prêt, majoré de 2 points.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité, moins une voix.

10. Avancement du projet d'EcoQuartier

Dans le cadre du projet d'EcoQuartier aux Toupes monsieur le Maire explique la nécessité d'être accompagné par un cabinet indépendant dans la négociation avec les promoteurs afin de défendre au mieux les intérêts de la Commune. Il présente l'offre d'accompagnement du groupe Espelia qui sera en mesure d'accompagner l'ensemble du projet, du cadrage initial de l'Appel à Manifestation d'Intérêt à la négociation, en passant par

l'analyse des offres, pour un montant total de 17 145 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

11. Questions diverses

- Subventions : validation du nouveau tableau des subventions
- Bulletin municipal : le bulletin du mois de juillet sera remplacé par un bulletin de la Mi S'tembre

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le mercredi 10 juillet à 18h30, le lieu et l'horaire seront communiqués officiellement par voie de convocation.

Le Maire, Stéphane Lamberger

Claude Pierrel,

Dominique Méan

Richard Brusa,

Valérie Faivre,

Christine Petitjean,

Alexandre Adam,

Tantely Brun,

Jean Camus,

Nicolas Jacquier,

Jérôme Lamonica,

Carolyne Le Bonniec,

Delphine Vuillermoz,

Caroline Médigue,

Chantal Perreaut.